



**ANALYSE DES PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES
AUX SERVICES DE SANTÉ À L'HÔPITAL ET AU CENTRE DE SANTÉ
COMMUNAUTAIRE DE LAMÈQUE**

À l'attention de : *Dre France Desrosiers, Présidente-direction générale et
aux membres du Conseil d'administration du Réseau de
Santé Vitalité du Nouveau-Brunswick*

Le 3 février 2025

Conseil municipal de Île-de-Lamèque



Table des matières

OBJET : PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES MODIFICATIONS DE SERVICES À L'HÔPITAL ET AU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE.....	3
HISTORIQUE DE L'HÔPITAL ET DU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE	3
Contribution citoyenne	3
ENJEUX GÉOGRAPHIQUES ET D'ACCÈS AUX SOINS.....	3
INQUIÉTUDES ET PRÉOCCUPATIONS.....	4
PROPOSITIONS ET PISTES DE SOLUTIONS	6
Renforcement de l'infrastructure et optimisation des services :	6
Renforcement des services d'ambulance locaux :	6
Mise en place de protocoles d'urgence adaptés :	6
QUESTIONS À ABORDER LORS DE LA PROCHAINE RENCONTRE	7
Accès et qualité des soins :	7
Réseau de Services Intégrés :	8
Cliniques médicales privées et impact sur notre CSC :	8
Réorganisation et signification des urgences :	9
CONCLUSION	9

OBJET : PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES MODIFICATIONS DE SERVICES À L'HÔPITAL ET AU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE.

HISTORIQUE DE L'HÔPITAL ET DU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

L'Hôpital de Lamèque a une longue histoire qui remonte à 1949 avec la fondation de l'Hôtel-Dieu, un modeste Hôpital installé dans un presbytère. Après près de 15 ans de travail acharné, un nouvel Hôpital a été inauguré le 4 août 1963.

Au fil des ans, nous avons su nous adapter et accepter avec prudence plusieurs changements proposés. Les leaders de l'époque ont accepté certains changements en accueillant un Centre de Santé communautaire sous le même toit que l'Hôpital.

Lors de l'annonce officielle le 30 octobre 2002, on nous a mentionné que ce Centre de Santé communautaire offrirait des soins de santé primaires 24/24 heures, et ce, 7/7 jours. Les gens qui auraient à consulter un médecin ou un spécialiste pourraient se rendre au CSC. Le nouveau Centre de Santé communautaire devait pouvoir désengorger les salles d'urgence des hôpitaux. Les gens qui n'ont pas de médecin de famille seraient désormais capables d'aller à leur CSC afin de voir un médecin.

En 2003, suite à l'ajout d'un Centre de Santé communautaire, l'Hôpital de Lamèque a conservé son statut d'Hôpital en raison de ses 12 lits, principalement pour les soins palliatifs et les patients en attente de placement. Cette transformation s'inscrivait dans une réorganisation des services de santé au Nouveau-Brunswick visant à offrir des soins primaires plus accessibles, tout en réduisant les coûts hospitaliers et en désengorgeant les urgences des hôpitaux.

Contribution citoyenne

La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc. a été établie en 1987 pour soutenir l'Hôpital par des collectes de fonds annuels. Depuis 2003, la fondation a versé plus de 2,1 millions de dollars pour l'amélioration des soins et services.

ENJEUX GÉOGRAPHIQUES ET D'ACCÈS AUX SOINS

La situation géographique de l'Île-de-Lamèque et de l'Île Miscou en raison de leur isolement constitue un défi majeur en matière d'accès aux soins de santé. Le seul accès routier à la terre ferme est via un pont-levis vieillissant, qui peut être

temporairement fermé pour maintenance, compliquant la circulation, surtout pendant les conditions climatiques hivernales extrêmes. Les conditions climatiques rigoureuses de l'hiver, avec des tempêtes de neige, de la poudrerie et des vents violents créent une visibilité nulle par endroits et rendent les routes parfois impraticables. Ces conditions rendent l'accès à la terre ferme difficile, voire impossible, certains jours, mettant la population en situation vulnérable, particulièrement en cas d'urgence.

De plus, bien que notre service d'ambulance soit présent, il souffre d'un manque de ressources humaines et matérielles. Le personnel ambulancier est la plupart du temps contraint de se rendre dans d'autres Centres hospitaliers pour couvrir les besoins de la région. Cela crée une situation précaire pour la santé et la sécurité des résidents.

INQUIÉTUDES ET PRÉOCCUPATIONS

Aujourd'hui, le Réseau de Santé Vitalité cite fréquemment dans divers médias que l'Hôpital et le Centre de santé communautaire de Lamèque sont un exemple de succès et ceci même à l'Assemblée législative. Dans les propos vis-à-vis l'Hôpital et le Centre de santé communautaire de Lamèque, il semble y avoir une incohérence perçue entre les déclarations publiques et les changements proposés à notre établissement. Ceci soulève des questions et des inquiétudes légitimes parmi la communauté, surtout lorsque les actions semblent diverger des discours.

Si l'Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque est cité en exemple, cela est dû au fait qu'il représente depuis 2003 un modèle où les utilisateurs peuvent bénéficier de services de soins primaires ainsi que des soins spécialisés, comme les cliniques de gestion des maladies chroniques (diabète, hypertension). L'idée première est d'optimiser les ressources et d'apporter une approche plus préventive sur la santé des patients.

Cependant, nous constatons qu'au fur et à mesure, il y a un démantèlement des services à notre Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque. Aussi, le fait que les cliniques sans rendez-vous de notre région sont ouvertes du lundi au vendredi et que notre Centre de Santé communautaire est uniquement ouvert sur rendez-vous oblige la population à se rendre dans d'autres centres hospitaliers de notre région. Cela augmente l'achalandage dans les urgences. Les gens doivent parfois retourner chez eux sans recevoir de soins.

Un article publié par Radio-Canada le 31 octobre 2022 a mis en lumière l'Hôpital et le Centre de Santé communautaire de Lamèque, indiquant qu'il représente un modèle à suivre au sein du Réseau de Santé Vitalité.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que l'Hôpital, le Centre de Santé communautaire et l'unité de médecine familiale offrent des services de soins de santé de qualité exceptionnelle, faisant la fierté de la région et inspirant d'autres communautés avoisinantes.

L'Hôpital, le Centre de Santé communautaire et l'Unité de médecine familiale n'ont cessé d'évoluer pour répondre aux besoins changeants de la population de la région de Inkerman à Miscou, notamment en offrant des services de qualité pour une population de 13 000 résidents. Un article qui a paru dans l'Acadie Nouvelle du 27 mai 2024 mentionnait que 10 000 patients étaient vus à l'Unité de médecine familiale de l'Hôpital et Centre de Santé communautaire de Lamèque. La mention des 10 000 consultations annuelles reflète un volume de patients considérable, ce qui montre la forte demande pour des services de santé dans notre région.

Nous constatons que plusieurs préoccupations croissantes concernant l'état des travaux à l'Hôpital et Centre de Santé Communautaire de Lamèque affectent aussi bien le personnel que les patients et la communauté.

Selon nos informations, les travaux qui devaient commencer en janvier n'ont toujours pas débuté. Nous demandons des clarifications concernant les raisons de ces retards et les actions entreprises pour y remédier.

Récemment, des incidents de dégâts d'eau ont été rapportés dans plusieurs secteurs de l'hôpital. Des questions sont posées sur les mesures prises pour réparer ces dommages et assurer la continuité des soins et l'avancement des travaux à l'unité de médecine. Une partie importante du personnel a dû être déplacée vers d'autres régions de la Péninsule acadienne. Ce réajustement engendre un stress supplémentaire pour les employés, qui doivent s'adapter à de nouvelles conditions de travail et de déplacement.

La communauté et le personnel ont besoin d'un calendrier détaillé pour mieux anticiper l'évolution de la situation. Ceci reflète l'anxiété croissante parmi le personnel et les patients, soulignant la nécessité d'obtenir des informations claires et actualisées pour rassurer la communauté et assurer une gestion adéquate des travaux en cours.

PROPOSITIONS ET PISTES DE SOLUTIONS

Afin de pallier ces défis, nous proposons les mesures suivantes :

Renforcement de l'infrastructure et optimisation des services :

- Conserver et améliorer l'Hôpital, le Centre de Santé communautaire de Lamèque et l'Unité de médecine familiale pour répondre aux besoins de la population, notamment en tenant compte de notre situation géographique particulière.
- Garantir que le Centre de Santé communautaire soit ouvert 7 jours incluant les fins de semaine et les jours fériés pour assurer un accès continu aux soins.
- Afin d'augmenter le nombre de clients par jour; étudier l'option de modifier certains contrats avec un ou des médecins de l'Hôpital de Lamèque, afin qu'ils soient payés à l'acte plutôt qu'à salaire.
- En plus des services actuels avec rendez-vous, nous demandons de remettre le service sans rendez-vous comme c'était le cas avant la pandémie.
- Dans quelle mesure est-il possible de mettre en place des solutions de gestion des bris au sein de l'Hôpital et centre de santé communautaire afin de garantir la continuité des services médicaux et d'éviter toute entrave aux rénovations ?

Renforcement des services d'ambulance locaux :

- Augmenter les ressources humaines et matérielles, afin de garantir une présence et une couverture constantes sur l'Île-de-Lamèque, notamment durant la saison hivernale.

Mise en place de protocoles d'urgence adaptés :

- Développer des protocoles de coordination entre l'Hôpital et le Centre de santé communautaire pour permettre une prise en charge rapide, en particulier lors de conditions climatiques extrêmes.

QUESTIONS À ABORDER LORS DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Accès et qualité des soins :

- ❖ Pouvez-vous nous confirmer le nombre réel de patients annuels à notre Hôpital, au Centre de Santé communautaire et à l'Unité de médecine familiale?
- ❖ Comment garantir que les résidents de la région de Inkerman à Miscou continueront de bénéficier de services de qualité adaptés à leurs besoins?
- ❖ Quels seront les impacts du projet des « *Réseaux de Services Intégrés* » sur notre Hôpital et Centre de Santé communautaire?
- ❖ Pourquoi le service au Centre de Santé communautaire de Lamèque a-t-il changé, passant de "clinique sans rendez-vous" à "clinique avec rendez-vous"? Pour quelle raison le service sans rendez-vous n'a pas repris après la pandémie?
- ❖ Pour quelle raison qu'au fil des ans, il y a eu une diminution constante des heures d'ouverture passant de 12 heures à 8 heures par jour?
- ❖ Est-ce que tous les équipements achetés avec les fonds en provenance de la Fondation de l'hôpital de Lamèque (ex : équipement pour ultrason) sont toujours à notre Hôpital et Centre de Santé communautaire?
- ❖ Pour quelle raison les patients sont souvent redirigés vers d'autres Centres hospitaliers de la Péninsule acadienne lors de conversation téléphonique, et ce, sans avoir vu le patient?
- ❖ À l'Hôpital et CSC; est-ce qu'il y a une limite de rendez-vous par jour?
- ❖ Pourquoi parfois, n'est-il plus possible d'obtenir de rendez-vous dès 8 heures le matin?
- ❖ Pouvez-vous nous énumérer tous les services présentement offerts à notre Hôpital et Centre de Santé communautaire.

Réseau de Services intégrés :

- ❖ À la suite de l'annonce de Radio-Canada, le 21 janvier 2025 concernant l'ouverture des 30 nouvelles cliniques de santé dans la province, quel est l'impact sur l'Hôpital et Centre de Santé communautaire de Lamèque?
- ❖ Avec l'ouverture de ces 30 nouvelles cliniques; comment envisagez-vous de combler le manque de personnel dans le secteur hospitalier?
- ❖ Quelles mesures seront prises pour garantir que le personnel nécessaire soit en place dans tous les établissements et qu'il y aura assez de personnel à notre Hôpital et Centre de Santé communautaire de Lamèque?
- ❖ La nouvelle clinique de santé prévue dans la Péninsule acadienne sera-t-elle située à Lamèque?
- ❖ Qui gèrera ces nouvelles cliniques? La Régie ou un tiers parti?
- ❖ Serait-il possible d'investir dans l'amélioration de notre Centre de Santé communautaire plutôt que d'ajouter une nouvelle clinique dans la Péninsule acadienne?

Cliniques médicales privées et impact sur notre CSC :

- ❖ Quelles ententes ont été conclues entre toutes les cliniques de santé existantes (*ex. la Coopérative Carrefour Santé Communautaire Inkerman, la Clinique de Bertrand, la Polyclinique Isabelle-sur-Mer, etc.*) et la Régie de Santé Vitalité?
- ❖ Quels sont les avantages pour la Régie d'avoir des cliniques privées plutôt que d'offrir des services à notre Centre de Santé communautaire?
- ❖ Quels sont les impacts de ces cliniques sur la viabilité de notre Centre de Santé communautaire?
- ❖ Est-ce que la clinique médicale située à Miscou est toujours gérée à partir du Centre de Santé communautaire de Lamèque?
- ❖ Pour quelle raison les clients de la clinique médicale de Miscou sont uniquement sur rendez-vous?

Réorganisation et signification des urgences :

- ❖ Lors de rencontres ou discussions avec les représentants de la Régie de la Santé, ils font souvent allusion à ce que l'hôpital et Centre de Santé communautaire de Lamèque n'est pas une urgence; Est-ce que c'est possible de nous dire; quelle est la définition et l'interprétation du terme « Urgence »?
- ❖ Quels sont les critères servant à catégoriser les classifications de 1 à 5 lorsqu'un patient se rend à l'urgence?
- ❖ Lors de notre dernière rencontre Dre Anick Pelletier, vice-présidente adjointe a mentionné que la vision de la Régie serait que les cas classifiés 4 et 5 aux urgences seraient redirigés vers les cliniques locales. Cela signifierait-il que ces patients devront attendre une journée ouvrable pour être traités?
- ❖ Est-ce que ces cliniques existantes suffiront à couvrir la demande de services dans la région?

CONCLUSION

Nous sommes conscients que des réformes sont nécessaires pour moderniser les services de santé dans la province. Toutefois, nous insistons sur l'importance de prendre en compte les particularités géographiques et démographiques de notre région avant de mettre en place des changements. L'histoire de notre Hôpital et la qualité des services offerts jusqu'à ce jour témoignent de l'engagement de notre communauté à fournir des soins de santé adaptés.

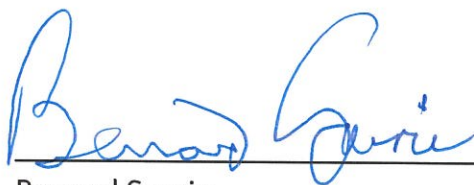
L'Hôpital et Centre de Santé communautaire de Lamèque devrait être accessible à tout le monde, peu importe leur situation médicale. Il est important, voir impératif, de garantir l'accès aux services de santé pour tous les résidents présents et futurs ainsi qu'aux visiteurs de passage sur l'Île-de-Lamèque et l'île Miscou. Il est également important de permettre à chacun de bénéficier des services de santé de la région, et ce, peu importe sa situation spécifique.

Il est également très important que les rénovations à l'Hôpital et au Centre de Santé communautaire soient terminées le plus rapidement possible afin de garder notre personnel soignant engagé et motivé à travailler dans notre établissement.

C'est aussi important afin de garder et d'accommoder nos patients en attente de placement dans un foyer ainsi que les gens qui sont aux soins palliatifs.

Nous vous remercions de l'attention portée à nos préoccupations et nous espérons que nos propositions seront sérieusement considérées afin d'assurer la pérennité de notre établissement pour la sécurité de nos résidents et visiteurs.

Nous tenons à préciser que ce document a été rédigé en consultation avec les représentants du comité aviseur local, M. Robert Power, représentant du DSL de Miscou, Mme Marie-Anne Ferron, représentante du MACS, M. Éric Mallet, député de Shippagan les Îles ainsi qu'avec des représentants du Conseil municipal de la municipalité de Shippagan.



Bernard Savoie,
Maire de Île-de-Lamèque

Île-de-Lamèque

C.P. 2037, 44 rue du Pêcheur Nord
Lamèque, N.-B., E8T 3N4

Tél. : (506)344-3222

Télec. : (506)344-3266

info@iledelameque.ca